

Image not found or type unknown



Requisition et droit de retrait lors de transfert sanitaire de dé

Par **pascal**, le **05/12/2008** à **21:47**

infirmier de secteur psychiatrique je suis regulierement demandé pour le transfert de détenus au CHS,depuis peu nous ne beneficions plus de l'escorte des service de police.Depuis je suis reticent a ce faire,alors la direction m'oblige par voie de "requisition".rnqui a pouvoir de requisition?rncette requisition doit elle etre ecrite?rnai je un droit de retrait au vue de conditions n'assurant pas ma securité dans ce cas de figure